



Genève, le 2 juin 2021  
Aux représentantes et représentants  
des médias

### **Communiqué de presse de la chancellerie d'Etat**

## **Vote du 13 juin: les citoyennes et citoyens pourront vérifier que leur vote a bien été enregistré**

**Suite à l'erreur de livraison par la Poste, le samedi 22 mai dernier, de vingt-deux caisses contenant des enveloppes de vote devant les bureaux du service des votations et élections, la chancellerie d'Etat a procédé, en collaboration avec la Chancellerie fédérale et la commission électorale centrale, à l'analyse de la situation. Les constatations faites n'ont pas indiqué de tentative illégale d'ingérence dans le processus du vote ou d'atteinte à l'intégrité du matériel de vote.**

Après consultation de la Chancellerie fédérale et de la commission électorale centrale, la chancellerie d'Etat invite toutefois chaque titulaire des droits politiques ayant posté son vote par correspondance entre le 19 et le 21 mai 2021 et qui souhaiterait vérifier que son bulletin a bien été enregistré à se manifester auprès du service des votations et des élections. Pour ce faire, la chancellerie d'Etat met à disposition de la population l'adresse mail suivante: [infovotation@etat.ge.ch](mailto:infovotation@etat.ge.ch). Une ligne téléphonique est également ouverte: T. 022 546 52 34 (8h00 à 12h00, du 3 au 11 juin 2021). Chaque requête devra comporter les noms, prénoms et date de naissance du demandeur et sera vérifiée par les services compétents. En cas de vote non enregistré, les titulaires des droits politiques concernés se verront remettre un duplicata de leur matériel de vote.

La chancellerie d'Etat tient à exprimer ses remerciements à la Chancellerie fédérale et à la commission électorale centrale pour leur collaboration dans cette affaire. Elle regrette les désagréments causés indépendamment de sa volonté.

*Pour toute information complémentaire: Mme Michèle Righetti, chancelière d'Etat, en contactant M. Emmanuel Cuénod, chef du service communication et information, CHA, T. 079 681 54 27.*